

## Examen : plan pour d'éventuels sujets

Par **Sebz999**, le **02/02/2008** à **21:27**

Bonjours a tous les membres du forum.

Je m'appelle seb, je suis actuellement en première année de capacité en droit, j'ai 22 ans et j'ai arrêté les cours en cinquième d'ou ma difficulté pour les dissertations. J'ai un examen le 14 février et connaissant les sujets qui sorte régulièrement dans ma fac, j'ai essayé de me préparer des plans de disserte a l'avance. J'aimerais en faite avoir des avis plus ou moins avisé sur mes eventuels plan que j'aurais a faire lors de mon examen. Merci d'avance a tous ceux qui auront l'aimabilité de m'orienter ou de me conseiller.

- Les relations executifs et legislatif

Intro : parler de la séparation des pouvoirs et du regime parlementaire

la motion de censure, la dissolution je me demande si je devrais parler des autres mise en jeu de la responsabilité art 49 aliné 1 et 3

la cohabitation, j'ai un doute pour parler des reglements d'application et de la délimitation de la loi

c'est vraiment vague pour moi sur ce sujet, je sais pas vraiment ce que je devrait y mettre précisément ?

- L'organe executif

Le pouvoir reglementaire le controle du parlement le président de la république le premier ministre ?

- l'organe legislatif

la procédure legislative le controle du gouvernement ?

Par **Thibault**, le **02/02/2008** à **23:42**

Il serait étonnant que les sujets sortent ainsi en examen... il est donc difficile de donner un plan pré-fabriqués, qui de toute façon ne correspond qu'à un seul sujet, que nous n'avons pas, en l'état, ici. Un plan correspond à un sujet, et essayer en préparer à l'avance ne peut conduire, dans une certaine mesure, qu'à un désastre plus ou moins grand...

La chose à faire, dans des matières telles que le droit constitutionnel, est d'apprendre le plan

du cours, on ne le répètera jamais assez, afin de pouvoir rassembler des connaissances très vite dès l'acquisition du sujet: si vous ne savez pas votre plan, il sera bien plus dur de savoir de quoi vous allez parler... fais donc cela, si ce n'est pas le cas, et ce sera bien plus efficace

que de tergiverser sur les sujets qui pourraient sortir... Image not found or type unknown

Un autre conseil: tu as peut-être écrit ton message dans le feu de l'action, mais il comporte un certain nombre de fautes d'orthographe qui ne manqueraient pas de faire un mauvais effet auprès du correcteur si elles sont présentes sur ta copie.

Bon courage

Par **zhirou**, le **06/03/2008** à **11:15**

Bonjour, je suis moi aussi en première année de Capacité en droit, et je me trouve dans la même difficulté que toi quant à la rédaction d'un plan.

En droit constitutionnel, notre professeur est très compréhensif et n'exige pas de nous un plan béton. J'ai d'ailleurs déjà enregistré le plan des cours pour plus de simplicité !

Par contre le professeur de droit civil exige un plan bien précis. une intro, deux grandes parties, deux sous parties ! Nous avons eu un petit examen pour la forme avec lui et les sujets se resumaient à un mot. Je n'ai pas su prendre appuis dessus pour élaborer un plan tel qu'exigé...

Si une personne peu m'éclairer et me dire comment procéder pour rédiger un plan à partir de sujet tel que :

- la cour de cassation
- la coutume
- les conflits de la loi dans le temps.

Il faut bien comprendre qu'en capacité en droit nous n'avons pas de TP, aucune aide ne nous est donnée en matière de méthodologie ! C'est stressant et pas simple du tout pour des personnes qui ont quitté les bancs de l'école depuis de nombreuses années.

Ton sujet est vraiment large ! tu devrais aussi parler du régime présidentiel (si c'est dans ton programme). Ce serait tout de même étonnant qu'il te donne ça comme sujet !

en intro j'aurais parler de la "naissance" de la séparation de pouvoir, et de la création de c deux pouvoirs

ensuite dans une première et deuxième partie j'aurais définis précisément chaque pouvoir : sa formation en déterminant les rapports des membres de chaque pouvoir (l'exécutif : le chef de l'état et le chef du gouvernement, le législatif : le sénat et l'assemblée nationale), son rôle, puis j'aurais définis la relation entre les deux pouvoirs (les moyens de pression, système de contre poids), et aussi (puisque c dans l'actualité) ce qui pourrait changer avec le projet de révision (comité Balladure). Le tout argumenté d'exemple bien nombreux que nous avons eu durant les cours ... bref !!! ce serait un sujet vraiment trop difficile à rédiger en trois heures.

Je ne sais pas si c'est pareil dans ta fac, mais nous, c'est trois heures et deux sujets à traiter ! alors si ils sont tous comme le tien j'abandonne tout de suite !

Merci à tous ceux qui voudront bien nous apporter leur aide !!!

Par x-ray, le **06/03/2008** à **14:34**

Bonjour,

Il n'existe pas d'ouvrage de méthodologie plus particulièrement adapté à la capacité ?

Quand Thibault dit que vous n'aurez pas de sujets si généraux, c'est certain en licence, mais peut-être pas en capacité. Mais si on peut vous aider, n'hésitez pas.

Ray